NOUVELLES LOCALES.

Il n'y a pas eu de séance du conseil de Ville de St. Boniface lundi dernier faute de quorum.

M. L. J. Collin est sorti de l'hopital de St. Boniface la semaine dernière complètement rétabli.

M. Telesphore Pelletier de St. Boniface est assez bien maintenant pour vaguer à ses occupations.

Lundi dernier M. Baptiste Smith de St. Adolphe conduisait à l'autel Melle Sansregret de St. Vital.

D'après les agents de propriétés foncières l'on prétend que la propriété va prendre beaucoup de valeur au printemps.

M. Albert Préfontaine est parti hier pour le Nebraska, où il va chercher un char de chevaux, il sera absent une vingtaine de jours.

M. Modeste Lamontagne de St. Boniface a cet hiver quatre chantiers de bois de chauffage deux à Darwin et deux à La Broquerie.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame, beau jardin, hangar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

M. Aimé Benard du Grand Central hotel vient de recevoir un char de chevaux de travail venant de la Province de Québec, qu'il vendra à grand marché.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leurs souscription. Nous les avertissons que désormais les abonnements devront être payés à M. Gauvin, 366 Rue Main.

Monsieur G. R. Vendome est à l'hôpital de St. Boniface depuis la semaine dernière pris d'une forte attaque de rhumatisme. Son atelier reste ouvert et ses ouvriers continuent leur travail de galvanio plastie

Dimanche prochain, les amis de M. Tony Gingras doivent se réunir à la salle de M. J. B. Leclerc et lui présenteront une épinglette en or et une coupe en argent en reconnaissance du succès qu'il a obtenu à la grande joute de hockey dernièrement jouée à Montréal.

Lundi dernier, une cinquantaine d'amis de M. Ernest Lévêque s'étaient réunis dans la salle de M. J. B. Leclerc à St. Boniface pour présenter au sympathique et dévoué directeur du chœur de chant de la Cathédrale, un magnifique mobilier de salle à manger, témoignage de la reconnaissance de ses compagnons de chœur; Ce fut M. Lucien Dubuc qui se fit l'interprète de ces Messieurs.

M. Jos Bernier au nom des amis personnels de M. E. Levêque lui présenta une bourse abondamment fournie de belles pièces d'or sonnantes et trébuchantes.

M. E. Levêque remercia en terme chaleureux et invita ses amis à passer la soirée avec lui.

La réunion fut brillante et cordiale.

Un victoire Francaise.

Rabah a été longtemps l'adversaire le plus acharné de l'extension de l'influence française dans le Soudan. C'est un ancien esclave de Zober pacha, un grand potentat soudanais; il s'est révolté et a formé un royaume dans l'Afrique centrale. Ses nombreuses victoires sur les autres chefs indigènes l'out fait surnommer le "Napoléon africain." Les Français ont combattu contre lui depuis des années, et la dépêche d'aujourd' hui annonce sa chûte.

Il parait qu'il était fortement retranché à Kouna, entre le Congo français et le lac Tchad, qui est l'objectif de toutes les expéditions françaises, soit à travers le Sahara, de l'Algérie, ou des colonies françaises dans l'Ouest africain et au Congo. Kouna était défendu par 12,000 hommes, avec 2,500 fusils et 3 canons.

Après un combat acharné, les Français ont démoli la fortresse. Deux des canons de Rabah ont été détruits par les obus français, Rabah, qui a été blessé pendant l'engagement, s'est enfui six heures avant la fin du combat.

Les chef de l'expédition française admet toutefois que la moitié de ses forces a été mise hors de combat. Quarante-trois tirailleurs sénégalais ont été tués et quatre Européens, parmi lesquels, le capitaine Robillot, ainsi que 106 Sénégalais, ont été blessés.

Les Grains de Semence.

UNE NOUVELLE DISTRIBUTION SE FERA D'ICI AU 15 MARS.

D'après les instructions de l'hon. ministre de l'Agriculture on se prépare actuellement, à la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa, à faire la distribution d'échantillons des meilleures espèces de grains de semence, qui consistent en blé, avoine, orge, blé-d'inde, pommes de terre, etc. Chaque paquet d'échantillon pèse trois livres et est envoyé à toute personne qui en fait la demande personnellement. Les demandes doivent être adressées à M. Wm. Saunders, directeur des fermes expérimentales à Ottawa. Cette distribution sera faite jusqu'au 15 mars. Les lettres peuvent être envoyées sans être affranchies.

Cette distribution est faite dans le but d'améliorer la qualité du grain. Les personnes désirant un échantillon voudront bien spécifier l'espéce qu'elles désirent. Un seul échantillon de grain sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.



VENTE DE TERRES D'ECOLE

Avis est par les présentes donné que certaines terres d'Ecoles du district de l'Assiniboine seront mises en vente à

L'ENCHERE PUBLIQUE

aux endroits et dates ci-dessous; savoir:—

INDIAN HEAD, 21 mars, 1900 a 11 a. m.

SINTALUTA, 23 mars 1900 à 11 a. m.

Q'APPELLE STATION 23 mars 1900 à 11 a. m.

Ces terres sont offertes par quart de section, avec mise à prix conforme au chiffre fixé par les liste de vente, et seront vendues sans égard aux personnes qui peuvent les occuper illegalement, toutefois les dites personnes, s'il y a lieu, auront droit à un delai de 30 jours après le jour de vente, pour durant ce temps, deplacer leurs bâtiments, clôtures et autres propriétés.

Le Department se réserve le droit de retirer n'importe laquelle de ces terres avant le jour de ventes.

CONDITIONS DE PAIEMENT—un dizième comptant et la différence en neuf paiements annuels égaux avec interet au taux de 6 pour cent par année sur le montant du prix d'achat restant dû d'époque à époque.

NOTE.—Les scrips et warrants ne peuvent être acceptés en paiements.

La liete des terres à vendre peut être obtenue en faitant application au Secrétaire du Department de l'interieur à Ottawa, ou a l'agent des Terres de la Puissance à Regina.

P. G. KEYES,
Secrétaire,
Department de l'Intérieur, Ottawa.
Janvier 24, 1900.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.